

- **Accès illimitée à la plateforme en ligne**
  - Maintenance et mise à jour régulière de la plateforme
  - Un support client technique et fonctionnel par mail / téléphone
- **L'accompagnement de votre gestionnaire de copropriété**
  - Son Rôle et ses attributs :
  - Elaboration du projet de copropriété
  - Conseils juridiques et orientation de vos choix vers de bonnes pratiques
  - Organisation et coordination des acteurs
  - Gestion opérationnelle des activités de la copropriété
- **Délégation de la gestion comptable**
  - Saisie des encaissements
  - Rapprochement bancaire
  - Gestion des mutations de lots
  - Clôture d'exercice et édition des annexes comptables
- **Organisation et tenue des Assemblées Générales à distance (AG)**
  - Préparation de l'ordre du jour et des budgets de l'Assemblée Générale
  - Préparation et envoi de la convocation à l'AG aux copropriétaires
  - Etablissement et envoi des bulletins de vote par correspondance
  - Présence à l'Assemblée Générale (hors week-end) :
    - Inclus pour les copropriétés de plus de 10 lots
    - 1 heure comprise pour les copropriétés de moins de 10 lots (75€ par heure supplémentaire)
    - Administration de l'outil Coprolib' lors du vote en AG
  - Saisie du procès-verbal d'Assemblée Générale
- **Gestion de vos travaux**
  - Planification des travaux à prévoir
  - Mise en concurrence de prestataires
  - Enregistrement et suivi des paiements de prestations
  - Conseil et orientation sur le plan législatif

- **Gestion des copropriétaires**

  - Génération des appels de fonds trimestriels et exceptionnels

  - Préparation des éventuelles relances des impayés

  - Gestion et suivi des dossiers contentieux

  - Gestion des conflits et médiation

  - Conseil aux copropriétaires

- **Ce qu'il vous reste à faire !**

  - Assumer la responsabilité de syndic non professionnel

  - (Vous donnez le feu vert)

  - Vous protéger en souscrivant à l'assurance de votre immeuble avec la responsabilité civile de gestion du syndic bénévole

  - Ouvrir un compte bancaire et en assurer la gestion (chèques, virements)

  - Payer les fournisseurs et intervenants extérieurs

  - Valider le choix des prestataires en signant les devis

  - Accueillir sur la copropriété les intervenants extérieurs

  - Participer à l'animation de la vie de l'immeuble avec le gestionnaire

**Vous donnez le cap, on agit pour vous, vous approuvez !**